

◆+ ILLUSION · FANTASME

SONGE

[mental]

Incantation	1 minute
Composantes	V, G
Portée	illimitée
Zone/Cible	créature vivante touchée
Durée	voir description
JS	aucun
RM	oui

Le personnage, ou un messenger qu'il touche lors de l'incantation, transmet un message onirique à un autre individu. Au début de l'incantation, le lanceur de sorts doit nommer le destinataire du message ou l'identifier afin qu'il soit impossible de se tromper sur son identité. Le messenger entre en transe, apparaît dans les rêves du destinataire et délivre le message qu'on l'a chargé de transmettre. La longueur du message n'est pas limitée, et celui qui le reçoit s'en rappelle parfaitement au réveil. La communication ne s'effectue que dans un sens : le destinataire ne peut pas envoyer de réponse ni poser de question et le messenger ne tire aucune information des rêves de la cible.

Le messenger réintègre immédiatement son corps une fois le message transmis. La durée du sort est égale au temps nécessaire pour s'infiltrer dans l'univers onirique de la cible et délivrer le message prévu.

Si le destinataire n'est pas endormi au début du sort, le messenger a le choix entre se réveiller (ce qui met immédiatement un terme au sort) ou rester en transe. S'il attend ainsi que la cible s'endorme, il peut transmettre son message. S'il est dérangé, il sort de sa transe et le sort s'achève.

Les créatures qui ne dorment ni ne rêvent jamais ne peuvent pas être contactées à l'aide de songe.

Tant que le messenger est en transe, il n'est pas conscient du monde qui l'entoure. Il est sans défense, tant physiquement que mentalement (il rate automatiquement tous ses jets de sauvegarde, par exemple).

===Version mythique===

Le personnage ou son messenger peut obtenir des informations de la part du rêveur contacté, en lui posant des questions, comme si le personnage utilisait communication avec les morts pour parler